

L'école communale



Une maison d'école à la paroisse de Neuville

Avant 1765, la paroisse de Neuville n'ayant pas d'école lui appartenant, M^{lle} Louise Gense¹, Demoiselle de Neuville, de « Bourg de Partie » et autres lieux, demeurant ordinairement en son château de Neuville, fit don aux habitants de ces deux villages d'un bâtiment dont elle était propriétaire sur un terrain près de l'église de Neuville et décrit comme suit dans l'acte de donation :

« Un bâtiment consistant en deux chambres basses à feu et grenier au-dessus; une petite chambre attenante, avec une petite remise, le tout couvert de paille; cour, jardin, chenevière et accin en dépendant, le tout contenant 30 cordes environ, fermé en partie de murailles avec "un portail et porte d'entrée" tenant d'une part au midi à Jean Charmentier; d'autre part, du couchant au fossé "d'abreves" des prés; d'un bout, du midi à la place publique de Neuville et à Pierre Hariot; acquéreur des héritiers de Jean-Nicolas Friant; d'autre bout, du septentrion, au dit Jean Charmentier, le tout pour servir de maison d'école à la paroisse de Neuville et Bourde-Partie et de logement au recteur des petites écoles; à la charge d'entretenir la dite maison en bon état, en vue de sa destination. Le recteur devra être autorisé par l'évêque de Troyes et avoir le consentement du curé et des principaux habitants. Il instruira les garçons et filles en la religion catholique, leur apprendra à lire et écrire, comme il est d'usage dans toutes les paroisses, et gratuitement quatre enfants des familles les plus pauvres, garçons ou filles, qui seront désignés chaque année par la donatrice, et après son décès par le curé et quatre des principaux habitants de la communauté. Le recteur d'école supportera les répartitions locatives »².

Cette donation a été acceptée par le procureur syndic, Louis Brulé, marchand à Bourde-Partie, mandaté par les habitants³.

Mais à partir de 1698, le pouvoir central oblige les paroisses à donner 150 livres de gages aux maî-

tres d'école, il voulut même contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école⁴ (Vernier, *Cahiers de doléances*, II, 363).

L'ancienne maison « d'école » se divisait ainsi: l'école occupait le côté est, composé d'une chambre de 6 m², le logement du maître d'école au milieu et de même largeur, et la mairie au couchant. Ce bâtiment a servi de maison d'école et de mairie jusque vers 1845.

Nouvelle école

Vers 1845, une nouvelle école est construite à l'ouest de l'ancien bâtiment (au fond sur la photo).



En 1969 la classe enfantine est transformée en classe maternelle. En 1990, la réfection de l'école maternelle est réalisée. En 2003 le « bûcher » situé dans la cour est aménagé en salle d'évolution (à droite sur la photo).



1. Voir en fin d'article « Bons souvenirs de Mademoiselle Louise Gense »
2. Archives départementales de l'Aube, 1 J 186, *Notice de Brusley-Mosle*, 1919,
3. Archives départementales de l'Aube, 1 B 982, f° 16 v.
4. Archives départementales de l'Aube, Vernier, *Cahiers de doléances*, II, 363.

Les sanitaires deviennent trop petits et ne sont plus aux normes pour accueillir les enfants. L'agrandissement commence fin 2009. Les enfants bénéficient de vestiaires flamboyants neufs, de sanitaires plus nombreux et d'une salle de repos séparée de la salle de classe.

Les ATSEM de la maternelle : la première est M^{me} Jocelyne Boudier. M^{me} Josette Fort lui succède le 1^{er} septembre 1973. Vient ensuite Delphine Broquet en septembre 2000 qui est toujours en poste à ce jour.

Le groupe scolaire

Le groupe d'école primaire avec logement à l'étage est construit en 1958, suivi de la création de la cour en 1959 et du garage en 1960.



M. Gennerat de la DDE d'Aix-en-Othe suit les travaux (et pour l'anecdote il fait refaire les murs car le maçon n'a mis que très peu de ciment dans le mortier).

En 1989 l'instituteur n'occupe plus le logement.

En 1999, le SIVOS prend le relais. La commune aménage une garderie et une cantine dans l'ancienne grange achetée à Hubert Vereecke sur la place du village.



ClaudieGest©

Les instituteurs

Avant la Révolution

Il y avait bien une école à Neuville, mais en général, les maîtres étant peu instruits, et ne tenant la classe qu'une partie de l'année, ne pouvaient donner aux élèves qu'une instruction très rudimentaire d'où il résulte que ceux qui savaient lire et écrire étaient des privilégiés et étaient surtout rares.

Ces maîtres d'école, peu rémunérés étaient obligés, pour vivre, d'exercer une autre profession. À partir de 1698, une ordonnance royale (Louis XIV) oblige les paroisses à donner 150 livres de gages aux maîtres d'école et voulait même contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école paroissiale. Les maîtres que nous trouvons à Neuville avant la Révolution sont :

Nicolas Viesse, de 1678 à 1694

Pierre Hariot, de 1694 à 1695

Nicolas Pitois, de 1695 à 1710

Jean Bonnet, de 1710 à 1743

Nicolas Bruley, de 1743 à 1789.

Depuis la Révolution

La Convention Nationale voulant donner plus largement l'instruction primaire au peuple, vote du 12 décembre 1792 au 25 octobre 1795, sept

décrets relatifs à cet objet, et c'est même de cette époque que fut créé le nom « instituteur » laïc.

Mais tous ces décrets ne furent que des vœux, car n'étant pas exécutés, ils furent sans effet, et l'instruction primaire ne fut organisée que par la loi de 1833, qui en même temps créa les Écoles Normales. C'est de cette époque que les enfants ont pu recevoir une instruction élémentaire suffisante, car les Instituteurs sont très instruits, et de plus ils occupent dans la hiérarchie administrative et sociale une place qui donne confiance aux parents des enfants, et à ces derniers le respect dû aux maîtres.

L'école à douze sous

À partir de 1833, l'instituteur reçoit un traitement fixe d'au moins 200 francs et en sus une rétribution mensuelle dont le taux est réglé par le conseil municipal, recouvrable mois par mois, sur un état des élèves certifié par l'instituteur et visé par le maire, exécutoire par le préfet. À Neuville, il reçoit six sous par élève et par mois, puis douze sous, ce qui fait dire que les enfants de Neuville fréquentent « l'école à douze sous ». Chaque écolier doit en outre, pendant tout l'hiver, porter chaque matin sa bûche à l'école, c'est-à-dire son « chauffe doigts ».

Noms des instituteurs ayant enseigné à Neuville depuis la Révolution :

Lancien, 1789

Martin Joniot, 1793

Nicolas Bachelier, 1794

François-Romain Flogny, 1796

Pierre Henriot, 1804

Jean Courtois, 1807

Jean Plot, 1808

Urbain Souillard, 1810

Jean Plot (fils), 1816

Antoine Royer, 1819.

Instituteurs diplômés de l'École normale :

Elie Michel, 1843

Joseph Lagoguey, 1854

Louis-Adolphe Brague, 1855

Jules Boiteux, 1861

Arthur Vallée, 1865

Adolphe Costy, 1871

Elysée Lagoguey, 1877

Aristide de Saint-Thibaut, 1881

Albert Noble 1888,

Joséphine Berthier, 1924

Marcel Febvre, 1928

André et Geneviève Villain, 1932

Pierre et Viviane Poitevin, 1956-1965

Colette Renaudot (Hachen) 1957

Albert Combemalle 1965

Jacques et Janine Riondet 1966-1986.

Maternelle

Gisèle Sauvage, 1969-1971

M^{me} Antoine, 1971-1973

Marie-Françoise Laurent, 1973 1979

Dolorès Guibert (Choiselat), 1979 2010

Elisa Egelé, 2010

Sophie Beau, 2011

Primaire

Gérard Penquer'ch, 1986 1988

Gérald Cunsolo, 1986 1990

Pierre Jeannel, 1988-1991

Marie-Christine Courillon, 1991-2012

Hélène Babick, 2012.

Bons souvenirs de Mademoiselle Louise Gense, Demoiselle de Neuville

M. Bruley-Mosle, en 1919, écrit ce qui suit :

Comme nous avons parlé de la générosité de Mademoiselle Gense qui fit don de l'école communale, on ne peut oublier de citer un article du Journal de l'Aube des 3 et 4 juillet 1844 qui met en évidence combien cette Demoiselle était charitable et combien fut durable le bon souvenir qu'elle a laissé à Neuville.

L'article du journal cite le nom d'une famille, les Damey, dont les membres étaient d'une santé très précaire bien que peu âgés. Mademoiselle Gense prit ces infortunés sous sa protection et, pendant longtemps, elle fut la bienfaitrice de cette famille.

L'article du journal dit que « Mademoiselle Gense était une bonne châtelaine, qu'elle était la providence terrestre de tous les pauvres gens, qu'elle les occupait selon leur force aux travaux des champs ou intérieurement chez elle, elle donnait aux vieillards des secours qu'elle ne laissait point ressembler à des annonces ».

Il parle également de cette gravure *Les Étrennes*, une estampe faite en souvenir d'un bienfait de Mademoiselle Gense. Mademoiselle Louise Gense est décédée à Neuville en 1771.

(NDLR: peut-on rapprocher de cette conclusion, la teneur de la lettre⁵ du curé de Neuville, Jean Duchesne, rapportée par M. Louis Morin ?)

Année 1959



5. Voir article « Anecdote » en page 87 de ce bulletin

Certains enfants sont sur plusieurs photos mais leur nom n'est cité qu'une seule fois :

Brigitte xxx, Maryse Cheniet, Brigitte Chenier, Evelyne Mukker, Maryline Muller, Henri Barthélémy, Sylviane Danzung, Daniel Guézou, Jacqueline Gazeille, Patrick Guigner, Jean-François Poitevin, Jean-Marie Grandrémy, Nadège Muller, Régine Cheniert, Max Gisalberti, Yvan Gaucher, Jean Kmieczak, Joël Hiernard, Agnès Jouffrieau, Christiane Magnier, Régine Cheniet, Nadine Gisalberti, Annie Guezou, Pascal Darce, Monique Grandrémy, Xavier Jouffrieau, Martine Brat, Patrice Carton, xxx Grenier, Maryline Gaucher, Jean-Pierre Wilsh.

